COMMUNE D'AVENCHES
Municipalité

Communication municipale du 28 septembre 2023

N° 82
Cartes journalières dégriffées "Communes" dès le 1er janvier 2024

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers communaux,

Le 30 mars 2023, la Municipalité annonçait ne pas vouloir prendre part au nouveau concept de l'Alliance SwissPass mis en place à partir de janvier 2024.

Interpellée par le Conseil communal, la Municipalité a réanalysé la situation. Malgré l'augmentation des tarifs entre les cartes journalières que l'on a connues jusqu'à cette année et les futures cartes dégriffées et l'impossibilité de déterminer un prix propre pour ses habitants, la Municipalité a décidé de proposer la nouvelle offre sous certaines conditions. La vente des nouvelles cartes sera possible uniquement aux guichets de l'Administration communale.

Il n'y aura pas de subventionnement spécifique pour ces nouvelles cartes. Un tarif préférentiel étant déjà octroyé aux détenteurs d'un abonnement demi-tarif. Les jeunes jusqu'à 25 ans et les seniors au bénéfice du droit à l'AVS ont le droit à un ECONBONUS pour cet abonnement annuel.

Des explications détaillées sur ces ventes seront données dans l'Aventic du mois de décembre 2023.

Un premier point de situation sera fait après six mois et la Municipalité se réserve la possibilité d'arrêter ces ventes de cartes journalières dégriffées « Communes ».

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Gaetan AEBY

MUNICIPALITE AVENCHES

Le Secrétaire : Julien MORA